

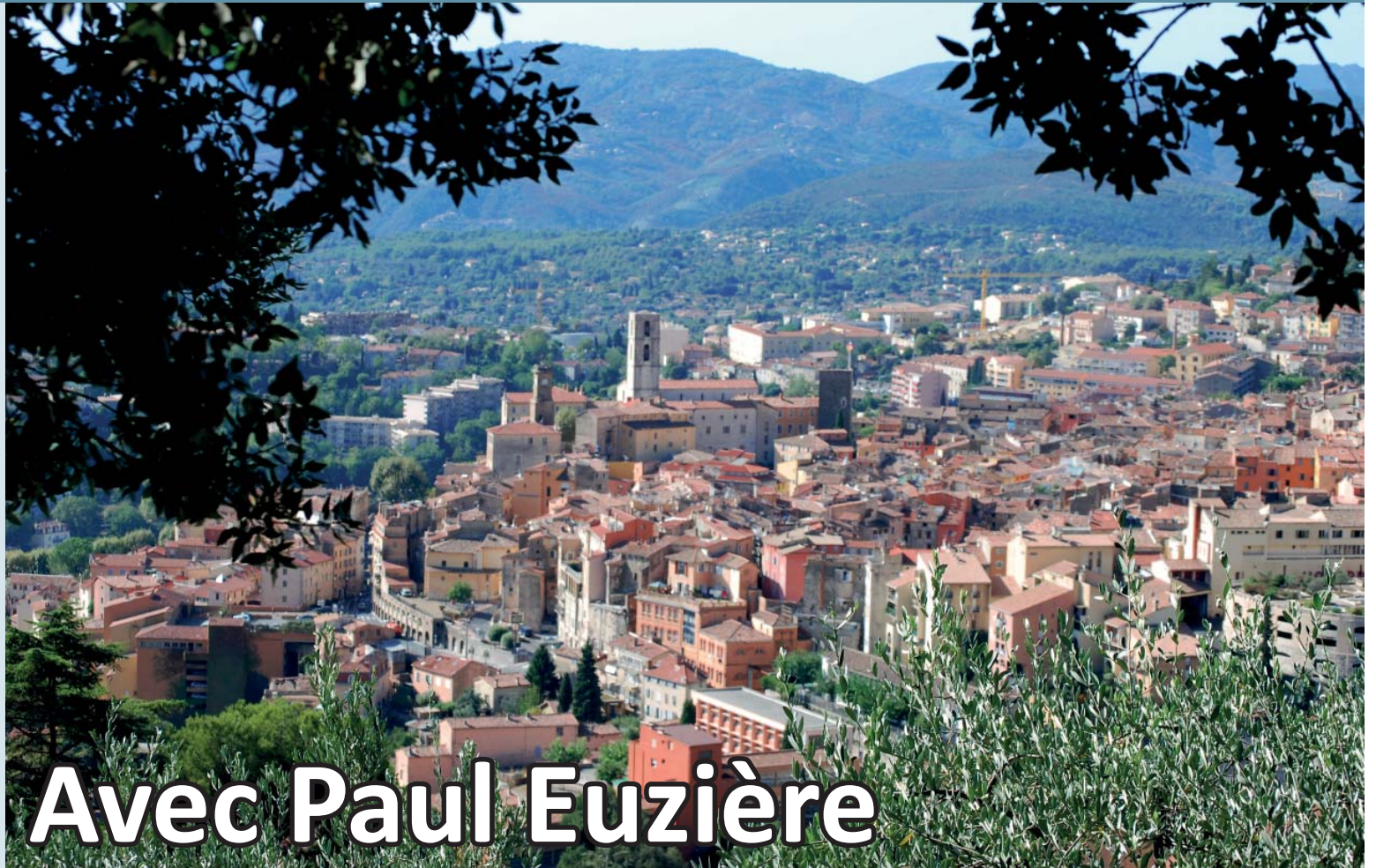
PRENONS EN MAIN NOTRE AVENIR !



GRASSE À TOUS

ensemble !

- I Démarche
- II Finances
- III Personnel communal
- IV Communauté d'Agglomération
- V Affaires sociales
- VI Education, petite enfance, sports, culture et patrimoine
- VII Aménagement, transport et sécurité
- VIII Pour un centre ville cohérent, attractif et solidaire
- IX Logement : « Un toit pour tous »
- X Économie, tourisme
- XI Développement durable
- XII Environnement



Avec Paul Euzière

Un contrat avec les Grassois

Une démarche et des objectifs totalement nouveaux

Lors des prochaines élections municipales, celles et ceux qui vivent à Grasse devront choisir une équipe nouvelle qui aura à gérer notre ville pendant six ans. L'état des lieux chacun en connaît plus ou moins la gravité.

Mais il suffit à chacun de se promener dans notre Centre ville, véritable fleuron patrimonial à la dérive, pour mesurer l'effort et la détermination, l'imagination et la connaissance des dossiers, qu'il va falloir mettre en œuvre pour redresser une situation qui, dans bien des domaines, a atteint le seuil critique.

La liste de rassemblement citoyen "Grasse à Tous" offre à tous ceux qui veulent changer une véritable alternative, avec un programme sérieux et applicable et une liste de candidats compétents et intègres.

Son axe prioritaire est, dans des contextes national et local particulièrement difficiles, de répondre aux besoins les plus urgents des habitants aussi bien dans les services mis à leur disposition que par la création d'équipements indispensables.

Nous voulons que Grasse qui a une riche histoire et un patrimoine exceptionnel redevienne une ville où il fait bon vivre et où chacun a sa place. Cela passe par une remise en ordre des finances de la Ville.

Il faut arrêter les dépenses inutiles, le gaspillage, le "tape à l'œil".

Chaque euro dépensé doit l'être pour les Grassois.

La démarche de gestion que nous proposons est totalement nouvelle.

Un principe nous guide: l'intérêt général, "Servir et non se servir".

Que nous soyons au Conseil Municipal ou au Conseil d'Agglomération, nous nous consacrerons entièrement à notre tâche, nous refuserons tout

cumul de mandats exécutifs et d'indemnités.

Nous appliquerons la règle : **un seul mandat, une seule indemnité.**

Ce programme est un contrat que nous passons avec vous.

Pour le mettre en œuvre, des élus qui connaissent bien les affaires municipales et intercommunales, des femmes et des hommes d'expérience, Grassois de souche ou d'adoption, de divers horizons mais unis par des principes forts que nous appliquerons : l'écoute, les solidarités, la transparence.

Les candidats de notre liste ont su dépasser leurs différences pour s'unir et mettre leurs compétences au service de notre ville.

Les élus *Grasse à Tous* qui siègent ensemble au conseil municipal prouvent depuis six ans qu'il est possible de **travailler ensemble, dans le respect des différences et la cohérence.**

C'est pourquoi notre liste est un rassemblement citoyen qui reflète la diversité des Grassois dans toute sa richesse.

C'est une **garantie d'écoute et de respect pour chacun.**

Oui, cette démarche est différente, comme notre programme.

Découvrez-le. Faites-le connaître autour de vous.

Participez au grand rassemblement citoyen qui donnera un nouveau souffle à notre ville !

Faisons de ce mois de mars la victoire de tous les Grassois qui veulent que ça change !



divers et rassemblés



Bernadette Bétheuil-Ramin

Conseillère municipale sortante - Première Adjointe déléguée aux finances et au personnel (2001-2008) - Professeure retraitée de l'Enseignement Privé

"Elue avec J.P. Leleux en 2001, je me suis rendue très vite compte que Paul Euzière et moi, avions les mêmes points de vue malgré nos différences. Nous nous sommes rapprochés et nous avons fait la liste commune "Grasse à Tous" en 2008. Après un magnifique travail d'opposition dans l'entente et la cohésion, dans le même esprit, nous présentons une liste "Grasse à Tous" encore plus élargie."



Jean-Raymond Vinciguerra

Conseiller municipal sortant - Conseiller Général de Grasse-Sud depuis 1998 - Commerçant retraité.

"Être réunis sur une même liste ce n'est pas qu'un moyen d'action, c'est aussi un espoir légitime et une énergie que nous voulons partager..."

Notre liste de rassemblement c'est l'évènement qui rend crédibles nos propositions de gestion attentive, d'urbanisme apaisé, de projets réalistes; tous ensemble au service de notre ville et du Pays de Grasse."

Jean-François Rebuffo

Garagiste à Grasse, préparateur de voitures de rallye. Né à Grasse dans une famille grassoise (Famille Balestra).

"D'une part, j'aimerais que Grasse redevienne la ville que j'ai connue autrefois. Il y a beaucoup de choses à faire. C'est pour cela que j'ai rejoint la liste de « Grasse à Tous ». D'autre part, Paul Euzière a été le seul au Conseil municipal à lutter contre les injustices d'un Maire et d'une équipe qui voulaient démolir mon outil de travail ainsi que d'autres entreprises grassoises artisanales".



Magali Conesa

Gestionnaire - comptable - Vice Présidente des représentants de parents d'élèves du collège Carnot, membre du Conseil d'Administration

"Alors que la très grande majorité des parents d'élèves (88 %) était opposée au projet du funiculaire initié par J.P. Leleux (très soutenu par J. Viaud), nous avons trouvé auprès de P. Euzière une écoute attentive et un dynamisme dans le relais des informations. La démarche de Grasse à Tous dans la concertation et l'élaboration commune d'un programme d'avenir pour Grasse est un exemple de démocratie participative dont il est essentiel de s'inspirer".



Mekia Noura Addad

Diplômée en Droit. Élève avocate en dernière année

"Née à Grasse j'habite la Blaquièrre où P. Euzière a longtemps été instituteur, puis Directeur. J'ai pu mesurer son attachement à la justice et à défendre les familles modestes sans aucune discrimination. Son accessibilité, son dévouement à Grasse feront de lui un Maire à l'écoute de chacun. Mon engagement aux côtés de P. Euzière a débuté en 2008 avec la création de Grasse à Tous. Notre liste, composée de personnes de tous horizons reflète la diversité grassoise et défend l'idée d'écoute, d'échange et de transparence".



Guy Bargain

Conseiller municipal sortant - Avocat spécialisé du droit des sociétés et droit fiscal au Barreau de Grasse

"Paul Euzière propose une alternative chaleureuse sans clivage ni soumission à un parti politique.

Cette main tendue que je sais sincère offre la meilleure chance d'effacer l'ère Leleux.

Nous réunissons en un même élan des élus intègres, des édiles compétents et un objectif clair de reprise en main du patrimoine communal."

Pierre-Marie Carlier

Ancien interne des Hôpitaux de Paris - Metteur en scène

"Né à Grasse, j'ai toujours eu la ville en tête. Dès lors, la voir, depuis de si longues années, bafouée, exploitée, vendue est une souffrance. Que voulons-nous que Grasse soit dans 15 ans ? Une ville unie au tissu social solide ? Une ville où chacun aura sa chance, rayonnante par sa culture et ses valeurs ? Une ville dont les finances ne seront pas dilapidées dans des projets irréalisables ? Une ville où la jeunesse, les quartiers sensibles et l'action sociale ne seront plus laissés pour compte ? C'est ce que je désire".



Frédérique Cattaert

Commerçante Centre ville

"Je connais Paul Euzière depuis de nombreuses années. Ses connaissances des dossiers municipaux et du terrain, ses qualités humaines sont des atouts essentiels pour mener à bien de vrais changements à Grasse.

La liste Grasse à Tous regroupe des hommes et des femmes de tous horizons qui s'appuient sur des valeurs communes dans une démarche citoyenne. Des projets co-élaborés, simples, cohérents, s'accompagnant de propositions honnêtes et réalisables, voilà ce dont les Grassois ont besoin. Le devenir de Grasse passe par cette politique nouvelle."



LA LISTE DE GRASSE À TOUS

Paul EUZIERE, Directeur d'École Honoraire - Bernadette BETHEUIL-RAMIN, Retraitée de l'enseignement secondaire - Jean-Raymond VINCIGUERRA, Commerçant retraité - Noura Mékia ADDAD, Élève avocate - Pierre-Marie CARLIER, Metteur en scène - Valentine LOUDOUX, Mère au foyer - Patrice CATTART, Infirmier CHG - Magali CONESA, Comptable - Damien VOARINO, Chef

d'équipe - Cécile MANEYROL, Professeur des Écoles - Guy BARGAIN, Avocat - Brigitte DEKEYSER, Infirmière - Jean-François REBUFFO, Garagiste - Françoise GASQ, Psychologue - Laurent BOISSEE, Directeur Commercial - Frédérique LE BERRE CATTART, Commerçante - François CAURNEAU, Professeur École des Mines - Jacqueline MAYCHMAZ, Ingénieur retraitée - Ange MERCADO Chargé d'Affaires retraité - Annyse MERCURELLI, Assistante Sociale - Philippe GOURIER, Commerçant - Aïcha

SADOUNI, Éducatrice Sportive - Frédéric BAGGE, Professeur - Sylvie HAEUW, Directrice d'École - Thierry MAZURCZACK, Agent EDF retraité - Christine BETHEUIL, Secrétaire - Saïd BENOMAR, Éducateur - Sophie COCHENNEC, Auxiliaire de Puériculture - Paul BRAHIM, Journaliste retraité - Isabelle LEDESMA, Directrice d'École - Frédéric FERRARE, Professeur - Virginie AKLIQUAT, Professeur des Écoles - Michel AILLOUD, Infirmier retraité - Caroline ROCH, Élève avocate - Paul BAHOKEN, Technicien parfumerie -

Mélanie Hélène SCHOMMER, Architecte d'intérieur - Omar BERKOUK, Consultant International - Sandrine ROTTA, Assistante juridique - Cyril CHERENCE, Cadre Territorial - Marcelle MONZEGLIO, Directrice d'École retraitée - Jean-Jacques MICHOT, Préparateur en Pharmacie retraité - Héloïse POTTIER-MAYAFFRE, Médecin Pneumologue - Pascal ODDO, Ouvrier en parfumerie - Camille GUSTAVE, Secrétaire Générale Adjointe Honoraire Ville de Grasse - Guillaume RIGHETTI, Professeur des Écoles

Notre démarche :

Ce programme a été **co-élaboré** dans l'esprit de *Grasse à Tous*. Il est le fruit de la réflexion de 9 commissions : Finances et Prospective, Commerce et Centre-ville, Education, Jeunesse et Sports, Culture et Événementiel, Prévention et Sécurité, Aménagement et Transport, Affaires sociales, Logement, Intercommunalité.

Ces commissions ouvertes à tous et composées de personnes de divers horizons ont complété leur travail grâce aux centaines d'avis recueillis soit directement, soit dans les réponses à nos questionnaires, soit via internet.

Cette démarche innovante, participative et citoyenne, sera au cœur de la gestion municipale durant le mandat 2014-2020.

Ce programme est précis, mais pas exhaustif.

Il continuera à s'élaborer avec vous.

Il constitue cependant, d'ores et déjà, **un contrat**, sur lequel s'engagent les candidats de *Grasse à Tous*.

Transparence et participation

Le travail du nouveau conseil municipal sera celui d'une **équipe, constituée de conseillers représentatifs** où chacun apportera son expérience et ses compétences.

Il sera transparent, avec des dossiers compréhensibles par tous et une réelle information des Grassois avant la prise des décisions.



Nous avons la volonté d'informer, de permettre un véritable contrôle du travail du conseil municipal, de **permettre**

aux Grassois d'exprimer leurs besoins et de participer aux prises de décisions, d'aider aux initiatives concourant à l'intérêt général.

En ce sens, les associations, des conseils de quartier vivants et représentatifs dotés de pouvoir auront à jouer un rôle essentiel.

Une innovation importante : la Charte de déontologie des élus

Les élus municipaux et intercommunaux de *Grasse à Tous* s'engagent au respect absolu de trois principes clairs :

1 - Un mandat, une indemnité.

Aucun(e) élu(e) de *Grasse à Tous* ne participera à plus d'un exécutif (soit municipal, soit intercommunal).

Aucune indemnité ne sera cumulée.

Le Maire de Grasse ne cumulera plus sa fonction avec celle de Président de l'Agglomération.

Il sera Maire à 100%. Le Président de l'Agglomération sera Président à 100%.

2 - Mise en cause pénale des élus.

Les élus ont un devoir absolu d'exemplarité. Tout(e) élu(e) mis(e) en cause dans une procédure pénale relative à la gestion serait immédiatement démissionnaire.

3 - Solidarité de gestion.

Notre programme

1 Informer immédiatement et **associer** les habitants à tout projet concernant leur cadre de vie.

2 Rendre publique, régulièrement, dans chaque quartier de Grasse, **la liste des permis de construire** accordés.

3 Saisir automatiquement, pour information et avis, **les conseils de quartiers** sur les projets structurants.

4 Recourir, si nécessaire, au **référé d'initiative locale** pour trancher.

Finances : des choix clairs pour sortir de la spirale dangereuse et financer les réalisations

L'état financier de notre ville et le niveau d'endettement conditionnent le présent et l'avenir de Grasse et des Grassois.

Ils sont **la clé de la réalisation de toute promesse municipale.**

Pourtant, cette donnée incontournable n'a été abordée ni par "Nice Matin", ni par "France 3" dans leurs débats respectifs.

Dans notre programme municipal de 2008, nous avons alerté sur la situation : *[La dette a été "restructurée" en 2004. Les échéances de remboursements ont été retardées (...). Les taux d'intérêts augmentent. Maintenant, il va falloir payer...]*

Pendant 6 ans, au conseil municipal et dans "Kiosque", nous n'avons cessé de pointer les erreurs de gestion notamment en matière d'emprunts "toxiques".

Où en est-on aujourd'hui ?

Depuis 2011, **les intérêts de la dette ont fortement augmenté** en raison de charges supplémentaires liées à des opérations de swap perdantes : 2,5 millions d'€ en 2010, **4,4 millions en 2012**. Le Budget Primitif 2014 voté le 12 décembre dernier prévoit : **4,6 millions pour cette année.**

Aujourd'hui, la totalité de l'épargne de gestion (10 millions d'€ au CA 2012) est absorbée par le remboursement des intérêts et du capital de la dette.

La ville n'a donc pas d'autofinancement

pour couvrir les autres dépenses d'investissement. Concrètement, cela se traduit par des dépenses d'équipement nettement inférieures à celles des villes de même importance. Entre 2007 et 2012, **Grasse a investi en moyenne annuelle 1100 € par habitant contre 2179 € pour les villes de la même strate.**

Résultats : le patrimoine, les bâtiments et espaces municipaux ne sont plus entretenus et les travaux sont souvent programmés en urgence et au prix fort.

Parallèlement la municipalité sortante a dû recourir à toujours plus de nouveaux emprunts pour réaliser les investissements qu'elle voulait.

De 2012 à 2014, l'endettement de la Ville a augmenté de 74 millions à 81,6 millions auxquels s'ajoutent les 20 millions (HT) du très mauvais contrat de "Partenariat Public Privé" pour l'éclairage public.

C'est un cercle vicieux dangereux.

La capacité de désendettement de Grasse a maintenant dépassé le "seuil limite" des 15 ans.

La commission Finances et Prospective de *Grasse à Tous* - à laquelle ont collaboré des spécialistes financiers et hauts cadres de collectivités territoriales - a procédé à l'examen détaillé de la gestion financière des 6 dernières années. Elle a étudié 5 hypothèses prospectives pour 2014-2020 et en a retenu une.

Notre programme

1 Non augmentation des impôts et des trois taxes locales (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière, Foncier Non Bâti).

2 Juguler le surendettement et stabiliser la dette à 80 millions d'€.

3 Réduire de 10% les dépenses de fonctionnement. Ce qui passe par la fin des dépenses inconsidérées et la **chasse à tous les gaspillages.**

4 Mise en place d'une démarche de performance des services (Contrats d'objectifs et de performance) avec un dispositif de pilotage visant à améliorer l'**efficacité des dépenses** en garantissant un haut niveau de service public et en orientant la gestion vers les résultats.

5 Dégager une épargne de gestion de 13,7 millions par an.

6 Assurer le fonctionnement régulier de la Commission municipale des finances (qui ne s'est jamais réunie depuis 2001) !

Les habitants de Grasse en ont assez de voir "briller" leur ville... pour les autres. Ils veulent que les dépenses aillent directement à l'amélioration de leur quotidien.

" Nous disons clairement ce que nous allons faire et comment ce programme sera financé. "

Personnel communal

La ville de Grasse compte 918 agents communaux.

Un **service public de qualité** ne peut être dispensé que par **des agents territoriaux respectés, formés et considérés.**

Notre programme

1 Respecter strictement la loi et les droits.

2 Lutter contre les inégalités.

3 Développer la formation des agents pour faciliter les déroulements des carrières.

4 Associer le personnel communal à l'élaboration des projets de service.

5 Appliquer le taux minimal de 6% de recrutement du personnel municipal en situation d'handicap.

Communauté d'Agglomération

Premier constat :

La nouvelle Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a été créée assez brutalement, contre la volonté de nombre des communes qui, aujourd'hui, la composent.

La défiance de nombreuses communes à une association avec Grasse n'était pas liée à l'image de notre ville ou à ses soucis financiers (qui sont assez partagés par d'autres communes), mais essentiellement au comportement du président sortant de la Communauté d'Agglomération « Pôle Azur ». Président, par ailleurs maire de Grasse, sénateur, etc. Qui, sans cesse, a cherché à imposer ses points de vue et ses propres projets, sans concertation, sans la moindre considération pour ses partenaires, attitude aggravée par l'absence engendrée par son cumul de mandats et de fonctions.

Premier engagement :

le Président de la Communauté d'Agglomération doit être disponible. Pour cela il ne doit pas exercer d'autre mandat exécutif. Le maire d'une commune ne peut pas assumer la charge supplémentaire de Président de la Communauté d'Agglomération.

Second constat :

- La population de l'agglomération, c'est un peu plus de 100.000 habitants, Grasse représente 52% de cette population, Grasse est, évidemment, la ville-centre de la Communauté d'Agglomération. Nous devons le garder toujours à l'esprit.

- Il y aura 70 élus communautaires. Grasse sera représentée par 24 de ces élus.

Cette disproportion entre démographie et représentation a une signification évidente : les décisions appartiennent à la collégialité des élus et nous devons entamer des dialogues constructifs avec nos partenaires communautaires.

Second engagement :

Le Président de la Communauté d'Agglomération, avec les membres élus du Bureau de l'agglomération, fera fonctionner des commissions de travail thématiques composées d'élus intercommunaux. Ces commissions définissent les projets intercommunaux et fixent les priorités dans le domaine de compétence de chaque commission. Les projets élaborés en commission seront proposés à l'assemblée. Il y aura des majorités de projet.

Notre programme :

1 Les déchets :

Il faut définir et valider un **projet alternatif de traitement** :

- Depuis la collecte jusqu'au traitement final où le tri doit être la première priorité.
- Installer un **Centre de Valorisation Organique** dans la zone dense de la Communauté d'Agglomération, et éventuellement un second CVO pour le haut-pays.
- Se doter d'une **Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux** pour les refus de tri secs et non recyclables, éventuellement en convention avec la CAPL. Nous n'avons pas besoin d'un incinérateur pour les ordures ménagères.

2 Les transports :

- **Résilier le marché du funiculaire.**
- **Associer les communes** de CAPG à la

refonte des lignes de bus avec le développement de minibus électrique.

- Instituer une billetterie qui favorise l'abonnement, une billetterie électronique.
- Examiner avec la CAPL l'organisation des lignes de bus en rabattement sur la ligne TER Cannes-Grasse.
- A plus long terme, sur plusieurs mandats, réaliser un nouveau projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) : une ligne de transport collectif du Tignet au Bar sur Loup sur la voie des Chemins de Fer de Provence.

3 L'action économique :

- Régler le contentieux lié à l'achat de Symrise et obtenir un règlement financier conforme aux décisions de Justice.
- Restructurer la pépinière d'entreprises en l'ouvrant vers d'autres filières que celle des arômes et des parfums.

4 La cohésion sociale :

- Réviser le Plan Local d'Habitat (PLH) pour favoriser la construction de logements adaptés aux revenus du plus grand nombre, donc des logements sociaux.
- Mettre rapidement en cohérence le PLH avec les Plans Locaux d'Urbanisme (désormais intercommunaux).

5 L'action en faveur du tourisme :

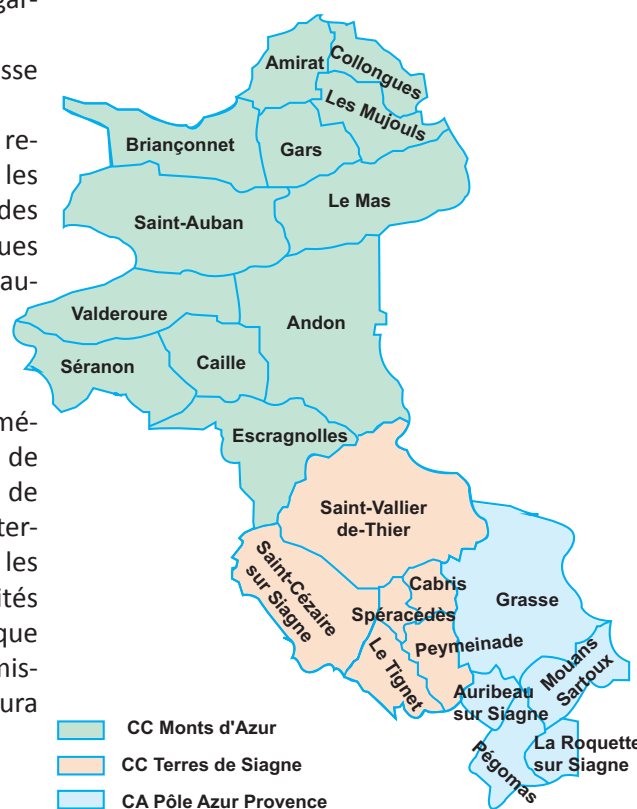
- Définir une politique intercommunale du tourisme, pour l'accueil dans l'ensemble du pays de Grasse :
 - Développer l'infrastructure hôtelière en concertation avec la profession.
 - Aider à la constitution de gîtes cohérents avec leur localisation (musées et parfumeurs à Grasse, Tourisme vert dans le haut pays).
 - Lancer une politique de tourisme "social" : villages de vacances et campings.

6 L'action culturelle :

Rediscuter avec l'ensemble des communes d'un traitement cohérent des équipements culturels. Il ne faut plus affecter les équipements en fonction de la seule opportunité budgétaire.

7 Les équipements sportifs :

Il s'agit essentiellement des équipements nautiques : Altitude 500 - Piscine de Peymeinade - Futur collège de Pegomas - Futur stade nautique de Peymeinade.



Les Compétences de la Communauté d'Agglomération :

● **Aménagement foncier :** (SCoT et PLU).

● **Déplacements :** Ancienne délégation à Sillages reprise en régie.

● **Environnement :** Déchets : ancienne délégation au SIVADES maintenant déléguée au SMED.

● **Développement économique :** Les zones d'activité et la création d'entreprises.

● **Cohésion sociale :** Plan Local de l'Habitat.

● **Culture et Tourisme :** MIP – Théâtre de Grasse...

● **Sports :** Les Piscines.

● **Voirie :** Certaines routes.

Affaires Sociales

La **Défense de l'Hôpital de Grasse** dont l'ensemble des services doit être absolument préservé sera une priorité.

Grasse à Tous apportera un soutien dans les **missions du CCAS** (Centre Communal d'Actions Sociales).

MARS 2014

Notre programme :

1 Améliorer les conditions d'accueil des personnes en **Accueil de nuit.**

2 Créer un lieu d'accueil d'urgence pour les femmes victimes de violence.

3 Engager une mission de cohésion entre

les différentes structures de la Ville de Grasse : CCAS, Associations, Hôpital...

4 Créer une maison de retraite publique dont les coûts seront compatibles avec les ressources des Grassois.

5 Etendre l'information pour développer les activités de préventions en matière de santé.



L'école au coeur de la ville

Les consultations et enquêtes menées par *Grasse à Tous*, auprès des divers personnels (directeurs, enseignants, agents municipaux, parents...) des écoles publiques de la ville, démontrent des manques et des difficultés dans la gestion municipale de nos écoles.

Lutter pour la réussite scolaire des enfants de la Ville est une priorité.

Grasse à Tous place l'Ecole et l'Enfant au coeur de la Ville.

Grasse à Tous fait des propositions pour **améliorer les conditions de travail et de vie dans les écoles.**



Notre programme

- 1 Rénover, entretenir et mettre aux normes des écoles de la ville :**
 - Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de rénovation des écoles.
 - Mise aux normes pour l'accessibilité des handicapés.
- 2 Réorganiser les secteurs scolaires :** Redécoupage concerté des secteurs scolaires pour équilibrer le nombre d'enfants inscrits en optimisant l'utilisation des locaux et en visant à améliorer la mixité sociale.
- 3 Revaloriser le budget** consacré aux fournitures scolaires.
- 4 Créer un Conseil Educatif Local** réunissant tous les partenaires éducatifs.
- 5 Créer une Maison des Parents**, avec des rencontres entre les parents et les acteurs éducatifs.
- 6 Améliorer l'accès aux technologies** informatiques.

Loisirs et sports pour tous

Grasse souffre d'une carence cruelle d'espaces verts, de jardins publics, d'aires de jeux, de lieux aménagés de promenade et de pique-nique.

La ville manque de lieux de sociabilité où nouer des liens entre les habitants de notre ville.

Le sport est une composante essentielle du développement personnel mais aussi l'un des meilleurs outils de lien social.

Notre objectif est de promouvoir à la fois le sport libre et le sport de masse pour que chacun puisse pratiquer, en fonction de ses envies, son âge et ses besoins, les sports de son choix, dans des conditions d'accès satisfaisantes et adaptées.

Nous proposons la **création d'un Office municipal des sports.**



Notre programme

- 1 Permettre l'accès à tous à des pratiques de qualité** et peu onéreuses par la **mise en place du quotient familial.**
- 2 Rénover les équipements et installations** vétustes.
- 3 Favoriser les associations** ayant une politique volontariste envers la pratique du sport féminin.
- 4 Promouvoir l'accès des pratiques sportives** aux personnes handicapées.
- 5 Dans chaque quartier, créer des installations à accès libre :** parcours de santé, terrains multisports.
- 6 Créer une grande journée du sport** pour dynamiser les associations et favoriser les adhésions.
- 7 Pour chaque discipline présente sur Grasse, organiser une "initiative vitrine"** de l'association favorisant la pratique de celle-ci au sein de la commune.

Petite enfance

Les 307 places en crèche permettent d'accueillir seulement 700 enfants de moins de 3 ans dans les structures municipales à Grasse. Cela représente seulement moins d'un tiers des petits Grassois.

Cette pénurie pénalise grandement les familles et en premier lieu les femmes qui souhaitent reprendre leur travail ou retrouver un emploi.

Notre programme

- 1 Réaliser** une crèche au cours de la mandature.



- 2 Créer une centaine de places** en crèche publique et surtout en Halte-garderie.
- 3 Rénover** et mieux entretenir les crèches existantes.
- 4 Faciliter les créations de mini crèches de quartier** et aider à la création de **crèches inter-entreprises** permettant la garde sur le lieu de travail.
- 5 Mieux informer les familles** sur toutes les possibilités de garde existantes.

Culture et Patrimoine

Grasse est plongée depuis trop longtemps dans la grisaille sur les plans culturel, événementiel et touristique. L'ensemble du dynamisme de la Ville est affecté. Au fil des ans, nous avons assisté, impuissants, à la lente agonie de notre cité bien aimée, à la ruine de sa créativité, de son image de marque et de ses commerces.

Pour **promouvoir notre patrimoine local historique, géographique et culturel**, nous avons orienté nos propositions autour de 3 thèmes : **la création d'un calendrier d'événements, la mise en valeur de notre patrimoine grassois, et la mise en place de manifestations favorables au Tourisme et au Commerce.**

Notre programme

- 1 Créer un agenda d'événements culturels avec la programmation d'une dizaine de nouvelles dates :**
 - Des fêtes "classiques" : ExpoRose et la Fête du Jasmin.
 - Des fêtes sportives : La Fête de la danse, "Bosses de Grasse" : course cycliste.
 - Des fêtes historiques : "Grasse fait sa révolution" tous les 14 juillet, La "Grande Guerre" : le 28 juillet.
 - Des fêtes culturelles : "Grasse en Orient", Premier Festival Grassois de la Poésie, "Fête de l'Olivier".

- 2 Mettre en valeur le Patrimoine grassois :**
 - Réouvrir la **Maison de la Poésie** et utiliser le Fond Poétique Vendel. Créer un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.
 - **Théâtre de Grasse** : Création d'un café culturel dans l'enceinte du Théâtre, résidences artistiques au sein du Théâtre.
 - **Bibliothèques** : Ouverture et réhabilitation de bibliothèques gratuites dans chaque quartier.
 - **Espace Culturel Altitude 500** :

Repasser sous l'égide d'une association, favoriser les ateliers, les répétitions et les manifestations à prédominance musicale.

- Réhabilitation, soutien et mise en valeur du **Conservatoire de Grasse.**
- **Réhabiliter les friches industrielles** pour en créer des lieux d'expressions artistiques
- Créer un "Centre de Création Méditerranéen".

- 3 Développer des manifestations favorables au Tourisme et au Commerce :** des marchés et des expositions à thèmes, un marché nocturne en été, des brocantes et vide-greniers.

Transport

La circulation à Grasse est un **problème récurrent** depuis des années, on assiste quotidiennement à des embouteillages, les temps de trajet ont considérablement augmenté, les déplacements aux heures de pointe sont un calvaire pour beaucoup. L'accroissement des constructions immobilières, des grandes surfaces de commerce et du nombre d'habitants n'a pas été suivi d'un aménagement cohérent du territoire. **Il faut réorganiser les transports en commun existants, mettre en place de nouveaux espaces de vie.**

Notre programme

- 1 Agir pour l'abandon définitif du projet de funiculaire.
- 2 Coordonner les dessertes Farandole et Funix.
- 3 Réorganiser les lignes de bus avec le centre-ville et les liaisons vers l'hôpital et le Plan améliorées.
- 4 Etablir un plan de cheminement piétonnier et de circulations douces : sécurisation des trottoirs, pistes cyclables (entre la gare et le Plan).
- 5 Mettre en place des parkings-relais en entrée de ville pour rabattement par navette et co-voiturage.

Aménagement

L'aménagement du territoire de Grasse se fera avec l'élaboration d'un **nouveau Plan Local d'Urbanisme** qui préservera les espaces naturels et agricoles, **favorisera l'habitat à taille humaine**, et créera des lieux d'échange qui soutiennent le lien social, tels les jardins d'enfants, les équipements publics.



Notre programme

- 1 Arrêter l'extension des zones commerciales et des hypermarchés au sud de la ville et soutenir le redéploiement de l'offre commerciale de proximité.
- 2 Valoriser des friches industrielles autour de projets d'intérêt général : bibliothèque, équipements mixtes de sports, de spectacles et de pépinières d'entreprises.

Accessibilité

A l'heure actuelle, dans une Ville qui mise aussi sur le tourisme, seul l'accès de quelques passages protégés a été aménagé pour les personnes malvoyantes. Tout reste à faire pour les personnes en situation de handicap aussi bien en ville que dans les bâtiments communaux.

Notre programme

- 1 Se mettre en conformité avec la loi de 2005.
- 2 Créer une commission extra-municipale pour l'accessibilité.
- 3 Améliorer les déplacements piétonniers pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les parents avec poussettes et enfants en bas âge pour qui la ville de Grasse est difficilement accessible.
- 4 Agir au sein de la Communauté d'Agglomération pour réaliser les aménagements nécessaires.



Pour un Centre Ville cohérent, attrayant et solidaire



L'état des lieux concernant le Centre historique démontre des carences et un manque de dynamisme à tous niveaux, notamment en termes d'offre commerciale.

Afin d'améliorer la situation et donner un nouvel élan pour que le centre ancien devienne un véritable centre-ville qui réponde aux besoins de tous, six orientations majeures ont été définies. Pour mener à bien cette nouvelle **politique volontariste**, la mairie sera enfin **dotée d'un vrai service spécifiquement dédié au commerce, coordonné par un adjoint permanent.**

Notre programme

- 1 Lancer une politique de redynamisation commerciale :
 - Les locaux commerciaux disponibles appartenant à la Ville seront aménagés pour **créer de nouveaux commerces.**
 - **Soutenir les propriétaires privés** dans la réhabilitation et la mise en location de leurs espaces commerciaux.
- 2 Organiser de grands événements commerciaux : **dynamiser le centre ville** tout au long de l'année avec des foires, braderies, videgreniers.
- 3 Faciliter l'accès en Centre ville par l'augmentation de l'amplitude horaire de gratuité des parkings en régie municipale, par la **baisse des tarifs de stationnement**, par le **développement de places gratuites en zone bleue.**
- 4 Renforcer le rôle de la **Gestion Urbaine de Proximité** pour soutenir les commerçants dans leur activité professionnelle.
- 5 Lutter contre la **désertification du Centre-ville**, son appauvrissement et la constitution de ghettos.
- 6 Améliorer la sécurité au Centre-ville en associant prévention, répression et renforcement de la présence policière, tout en affirmant une volonté municipale de reconquête urbanistique.

Il faut revoir le sens de circulation de certaines rues pour proposer des trajets alternatifs et éviter aux automobilistes de faire le tour de la ville.

La circulation doit faire l'objet d'un plan global sur le long terme. Nous ferons établir un audit par des professionnels indépendants.

Nous devons revoir à Grasse, le stationnement qui devrait être le moteur du développement d'une ville. Il est devenu un frein à la vie économique et sociale du centre ville.

Proximité et sécurité

Après la consultation d'agents municipaux et la participation de professionnels de la sécurité à notre commission de travail sur la politique de la Ville en matière de prévention et de sécurité, nous avons établi un programme au plus près des réalités.

Notre programme

- 1 Installer la **Police Municipale** dans de nouveaux locaux pour : les locaux occupés par la Police Municipale sont inadaptés et particulièrement vétustes (bureaux exigus, pièces sans fenêtre, bâti dégradé...) Ils sont loués par la Ville. La première mesure à prendre

sera d'**envisager leur déplacement** dans des bâtiments décents tout en les maintenant en centre ville.

- 2 Favoriser une **police de proximité** :
 - Créer une **brigade d'ilotage**, qui serait à l'écoute des habitants et des commerçants.
 - Recruter dans les quartiers des **agents de "sécurité école"**. Ce qui permettrait d'alléger le travail de la police municipale et d'apporter un complément de ressources à des personnes à faibles revenus.
- 3 Développer des moyens hu-

mains et matériels :

- Porter le nombre d'agents à 56.
- Augmenter le nombre de voitures et de deux roues.

- 4 Exiger de l'Etat des effectifs suffisants pour la Police Nationale.
- 5 Coordonner de façon permanente l'action des polices Nationale et Municipale, de la Justice et des services de prévention.



Logement : "un toit pour tous"

Au 1^{er} Janvier 2014, **1100 familles grassoises** ont déposé un dossier et sont en attente, parfois depuis plusieurs années d'un logement.

Parce que le **droit au logement est un droit fondamental**, que chacun a droit à un logement décent en fonction de ses ressources, *Grasse à Tous* s'engage pour le respect de la loi SRU à Grasse qui impose aux villes de disposer d'une proportion de 25% de logements sociaux sous peine de sanctions financières importantes. En 2014, Grasse atteint tout juste le taux de 11%.

Cette année, Grasse paiera 500 000,00 € pour n'avoir pas respecté le quota de logements sociaux imposé par la loi, ni même agit pour s'en rapprocher.

Si la compétence "Logement" a été transférée à la Communauté d'Agglomération, la Ville doit néanmoins pouvoir suivre au plus près les dossiers des demandeurs de logements.

Grasse à Tous s'engage pour garantir l'accès au logement de qualité pour tous à Grasse :

Notre programme

1 Construire des logements sociaux de qualité pour répondre aux besoins urgents des Grassois et être en conformité avec la loi SRU, pour ne plus avoir à payer de pénalités (!) du fait de l'insuffisance de logements sociaux.

2 Impulser et encourager la construction de logements sociaux en accession à la propriété.

3 Mettre en place dans le centre ancien des mesures de soutien financier aux propriétaires qui s'engageront dans la rénovation de logements destinés à la location pour des jeunes couples, jeunes étudiants et jeunes travailleurs.

4 Modifier le Plan Local d'Urbanisme de la ville pour augmenter le taux de logements à loyers modérés sur l'ensemble du territoire en favorisant ainsi une mixité sociale.

5 Créer un service municipal du logement à l'écoute des besoins des Grassois et créer **une commission citoyenne du logement** pour associer les habitants aux choix et décisions municipales.

6 Déléguer un(e) adjoint(e) au Logement : qui tiendra **une permanence régulière** pour recevoir les demandeurs, veiller au suivi des dossiers en coordination avec le service Logement de l'Agglomération et impulser des programmes de logements.

7 Préserver le pouvoir de préemption de la Municipalité en respectant la loi sur les logements sociaux.

DES CONSTRUCTIONS, OUI, MAIS POUR QUI ?

Alors que, situé dans le grand centre de Grasse, l'immeuble d'EDF avenue Mathias Duval offrait de multiples possibilités, la municipalité sortante, au lieu de le préempter pour en faire un équipement public avec ses 150 places de parking existantes, l'a laissé partir à un promoteur privé. Les tarifs du m² sont révélateurs : de 4831 € le m² (pour un T2) à 4487€ le m² (pour le T4 !). Soit 165 000 € le deux pièces...

Combien de Grassois pourront consacrer de telles sommes pour se loger ?



Vu les candidats
 Imprimé par Rivet-Presses-Edition,
 87000 Limoges.

Ce journal est imprimé sur un papier respectueux d'une bonne gestion forestière.



Pour partager,
 échanger, bâtir
 "Grasse à Tous",
 rendez-vous sur :

<http://grasseatous.viabloga.com>
<https://www.facebook.com/paul.euziere>

Pour tout contact :
grasseatous@yahoo.fr
 6 rue du Thouron
 06130 Grasse

Économie, tourisme

En collaboration avec la *Communauté d'Agglomération*, la Région, les Chambres de Commerce et d'Industrie et d'Agriculture et l'Etat, il faut créer les conditions pour **redynamiser le tissu économique grassois** qui est remarquablement performant dans le seul secteur de la parfumerie et des huiles essentielles.

Notre programme

1 Inciter les industriels à poursuivre leurs investissements à Grasse.

2 Soutenir l'émergence d'autres industries, dans la continuité et le prolongement de celles qui ont fait la spécificité de Grasse.

3 Soutenir le développement des infrastructures touristiques, notoirement insuffisantes.

4 Créer un environnement plus pérenne pour les commerces qui contribuent à faire d'une ville un lieu

de vie à la fois pratique et agréable.

5 Sauvegarder le potentiel agricole, soutenir la filière plantes à parfum, les maraîchages et les productions de proximité...

La municipalité oeuvrera à la relance d'un développement harmonieux, c'est-à-dire respectueux des hommes et du patrimoine historique, culturel et naturel de la ville et de l'économie grassoise, dans toutes ses dimensions.

Notre programme

1 Agir pour la création d'un pôle d'enseignement supérieur et de recherche à Grasse, en coopération avec Sophia Antipolis, la CCI, et les entreprises qui participent aux pôles de compétitivité du Département.

2 Aider plus activement la création d'entreprises et "recruter" de nou-

velles entreprises, dans les secteurs de l'industrie, des services, du commerce et de l'artisanat.

3 Apporter un soutien administratif et éventuellement financier à celles qui ont recours à l'innovation (parfumerie et arômes, sciences du vivant, informatique, etc.) ou en fonction de leur rôle socioculturel (centre-ville).

4 Favoriser l'augmentation de la capacité hôtelière, créer une Centrale de réservation par Internet pour les hébergements, la restauration, les spectacles...

5 Dans le cadre du projet de renouveau du centre-ville et en liaison avec une autre politique du stationnement et de la circulation, favoriser l'installation de petits commerces, bars, restaurants, discothèques, ateliers d'artisanat...

Le développement durable au coeur de notre action

Le développement durable intègre les problématiques locales et planétaires, il vise un développement qui réponde aux besoins du présent sans hypothéquer ceux des générations futures. Il assure à la fois la **qualité de l'environnement**, le **développement économique** et le **progrès social** qui doit être une priorité.

Elaboration d'une charte "Grasse : un développement respectueux de l'avenir".

Cette charte sera élaborée avec la participation de tous et en particulier des associations d'environnement et de développement durable. Elle s'articulera avec la Charte Environnement de la nouvelle Agglomération.

Cette démarche globale à moyen et long terme, sera le point d'ancrage de la gestion municipale. Dès à présent, nous posons les bases de cette réflexion.

Notre programme

1 Le dynamisme économique. Soutien au secteur de l'économie sociale et solidaire, aux **productions locales** type AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne : commerce agricole équitable local), vision touristique à long terme, aide aux microprojets et aux PME

innovantes liées à la branche Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales.

2 Préserver le patrimoine naturel.

Economiser l'espace : regrouper les constructions, limiter leur étalement dans la cité, privilégier la réhabilitation. Favoriser l'intégration de l'habitat dans l'environnement et le territoire tout en respectant l'architecture traditionnelle et de caractère.

3 Maîtriser les impacts sur l'environnement.

Incitation (promotion, conseil, aide pratique et financière,...) à l'usage et à la production d'énergies renouvelables (solaire, géothermique...). Actions pour des transports en commun "propres". Politique de **réduction des déchets** : soutenir le tri sélectif rigoureux et homogène dans toute la ville, favoriser le compostage.

4 L'équité sociale, la solidarité. La gestion de l'Eau, de l'Assainissement, des déchets et du tri, qu'elle s'effectue en régie municipale, intercommunale ou en Délégation de Service Public, doit s'inscrire dans cette démarche de développement durable et d'intérêt général.

5 La santé, la qualité de vie. **Transparence totale et information sur les risques et les dangers.**

Mise en conformité de l'ensemble de Grasse aux normes pour les personnes à mobilité réduite : fauteuils roulants, poussettes.

6 Rendre les infrastructures et bâtiments municipaux exemplaires au niveau du développement durable.

Soutenu par la collectivité, le développement durable doit être l'affaire de tous, au quotidien !



PAUL EUZIERE : un Grassois au service des Grassois.

Né en 1952, à Grasse où il a toujours vécu, P. Euzière a grandi, fait ses études (au Lycée Amiral de Grasse) et a travaillé plus de trente ans comme Instituteur puis Directeur de l'Ecole de la Blaquièrre. Il y a partagé au quotidien les difficultés des familles les plus modestes et le drame des exclusions.



Constamment réélu au Conseil Municipal de Grasse depuis

1977 (le plus ancien élu de l'Assemblée Communale), puis au Conseil de la Communauté de Communes du Moyen Pays Provençal depuis sa création en 1993 -devenue en 2002 Communauté d'Agglomération- jusqu'en 2008, **P. Euzière a participé et participe à de très nombreuses instances municipales grassoises** (Finances, Aménagement et Urbanisme, Commission d'Appel d'Offres, Régie municipale des parkings...) et syndicats intercommunaux et d'agglomération.

Même ses adversaires le reconnaissent, Paul Euzière est un élu qui a une rare connaissance des dossiers et des réalités locales grassoises.

Constamment présent au conseil municipal, il a participé aux débats et aux votes de plus de 11 000 délibérations.

Président du Groupe de la Gauche Unie au Conseil Municipal de Grasse de 2001 à 2008, P. Euzière a été de 2008 à 2014, le **Président du Groupe des élus du rassemblement citoyen Grasse à Tous**. Il a mené une action énergique et déterminée et jusque devant les tribunaux pour défendre les intérêts des Grassois et la Justice.

Président depuis 1993 d'une importante association culturelle et de solidarité en Méditerranée, P. Euzière est aussi connu en France et à l'étranger pour l'action permanente qu'il mène en faveur du dialogue entre les civilisations, pour la paix, la justice et la dignité entre les peuples.

Membres de plusieurs associations culturelles, historique et de défense des quartiers, P. Euzière est co-fondateur de la radio associative "Agora Côte d'Azur".

Homme de culture, il est l'auteur de livres "Algérie: une guerre à la société", "Passions Algériennes", de conférences historiques ainsi que de nombreux articles sur la Méditerranée, les pays arabes, les mafias et le crime organisé, la laïcité... Il est également membre des Comités de Rédaction des revues : "La Pensée" et "Recherches Internationales".

Un Grassois, homme de culture, de dialogue et d'action, passionné par sa ville, un élu d'expérience au service tous.



Environnement

Le **respect de l'environnement** est un enjeu majeur pour nos générations futures, *Grasse à Tous* souhaite s'investir dans une **politique éco-citoyenne pour Grasse**.

Les élus ayant la responsabilité de la santé publique et du cadre de vie, doivent se conformer à la loi, **appliquer le principe de précaution** et agir en toute transparence.

Notre programme

1 Traiter les déchets plus efficacement :

- La mise en place d'un tri avec séparation des fermentescibles et des déchets secs,
- La collecte spécifique pour les commerces et collectivités.
- Le développement des bornes d'apport volontaire

- Cf. dispositif détaillé dans le programme de l'Intercommunalité -.

2 Généraliser l'assainissement collectif :

● Le **développement du réseau en collectif** là où c'est faisable avec révision des tarifs adoptés pour le raccordement qui sont prohibitifs à ce jour.

3 Dans les Bâtiments Publics :

● Des **économies d'énergie** associées à la **renovation des bâtiments en Haute Qualité Environnementale**,

● Le **développement local d'énergies renouvelables** : panneaux solaires (eau et chauffage).

● L'**aménagement d'espaces verts** et la **promotion du bio et du local**.